

Appel à la vigilance de la Direction de santé publique des Laurentides  
**Circulation accrue de la rougeole dans la région  
des Laurentides : risque important de transmission**

**Saint-Jérôme, le 28 janvier 2025** – En raison d'une circulation active de la rougeole et de plusieurs milieux d'exposition dans les Laurentides, dont le Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides rappelle à la population de demeurer vigilante et de suivre les recommandations pour limiter la propagation de la maladie afin de protéger les plus vulnérables.

Les dates et les lieux d'exposition à la rougeole identifiés dans les Laurentides sont disponibles pour consultation sur [Québec.ca/rougeole](https://quebec.ca/rougeole). Si vous avez fréquenté le Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil ou un autre lieu d'exposition possible aux dates identifiées, vous devez vérifier votre statut de protection en consultant la section « Personnes considérées comme protégées » sur [Québec.ca/rougeole](https://quebec.ca/rougeole) ou en téléphonant au 1 877 644-4545. Si vous n'êtes pas protégé contre la rougeole, il est recommandé de vous isoler afin de limiter la transmission de la rougeole.

Par mesure de précaution, il est conseillé de surveiller l'apparition des symptômes suivants pendant 14 jours après avoir été possiblement exposé : fièvre, congestion nasale avec écoulement nasal, toux, conjonctivite (yeux rouges qui coulent), sensibilité à la lumière et malaise généralisé. Par la suite, des rougeurs apparaissent au visage puis sur le corps.

### **Mesures préventives pour les personnes à risque de complications**

Si vous êtes une personne vulnérable (enfant âgé de moins d'un an, femme enceinte, personne immunosupprimée) et que vous avez fréquenté l'un des lieux d'exposition ou que vous avez été en contact avec un cas de rougeole, contactez dès que possible Info-Santé au 811. Un traitement préventif pourrait être offert afin de diminuer les risques de complications de la maladie.

En cas de symptômes de la rougeole, la Direction de santé publique rappelle qu'il est crucial d'éviter tout contact avec d'autres personnes. Si un déplacement pour une consultation médicale est nécessaire, il est fortement recommandé de :

- Porter un masque;
- Éviter d'utiliser les transports en commun;
- Contacter la clinique médicale ou tout autre milieu de soins et services avant de vous déplacer pour les informer de votre état. Si ce n'est pas possible, il est essentiel d'informer le personnel à l'accueil dès votre arrivée.

### **Qu'est-ce que la rougeole?**

La rougeole est une maladie virale très contagieuse pouvant causer des complications graves notamment chez les enfants âgés de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes ayant un système immunitaire affaibli. La maladie peut entraîner des complications possibles telles que la pneumonie, la perte de la vue ou de l'audition, les dommages au cerveau et même le décès. Il est possible d'être infecté et de contracter la maladie sans avoir été en contact direct avec une personne atteinte de la rougeole. Il peut suffire de s'être trouvé dans la même pièce qu'une personne contagieuse, même durant une courte période.

### **La vaccination demeure le moyen le plus efficace de prévention contre la rougeole**

Au Québec, selon le calendrier régulier de vaccination, les enfants reçoivent le vaccin contre la rougeole à 12 et 18 mois. Cependant, la vaccination est offerte gratuitement à toute personne née à partir de 1970 qui n'a jamais reçu le vaccin contre la rougeole ou qui n'a jamais eu cette maladie. Les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées contre la rougeole.

La prise de rendez-vous pour obtenir le vaccin contre la rougeole est accessible sur [www.clicsante.ca](https://www.clicsante.ca) ou par téléphone au 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.